

ORGANISATIONS NON-GOUVERNEMENTALES

SECTION

Nations Unies, DPI/NGO Resource Centre, Salle L-IB-31
Tél. : (212) 963-7233, 7234, 7078 • Fax. : (212) 963-2819 • E-mail : dpingo@un.org

4 mars 2004

À qui de droit,

Récemment , la section des ONG a reçu de nombreuses demandes concernant l' association de la Watchtower Bible and Tract Society de New York avec le Département de l'information publique (DPI). Cette organisation a demandé l'association avec le DPI en 1991 et a obtenu l'association en 1992. En acceptant l'association avec le DPI, l'organisation a accepté de répondre aux critères d' association, y compris le soutien et le respect des principes de la Charte des Nations Unies et l'engagement et les moyens de mener des programmes d'information efficaces avec ses constituants et à un public plus large sur les activités de l'ONU .

En octobre 2001, le représentant principal de la Watchtower Bible and Tract Society de New York aux Nations Unies, Ciro Aulicino, a demandé la fin de son association avec PPP. Suite à cette demande, le DP a pris la décision de dissocier la Watchtower Bible and Tract Society of New York au 9 octobre 2001.

Veillez noter que la politique du Département de l'information publique (DPI) des Nations Unies est de garder confidentielle la correspondance entre les Nations Unies et les ONG qui demandent à être associées au DPI . Cependant, veuillez voir ci-dessous le paragraphe inclus dans toutes les lettres envoyées aux ONG agréées pour l'association en 1992.

" Le but principal de l'association des organisations non gouvernementales avec le Département de l'information des Nations Unies est la rediffusion de l'information afin de faire mieux comprendre au public les principes, les activités et les réalisations du Nations Unies et ses agences. Par conséquent, il est important que vous nous teniez informés du programme d'information de votre organisation en ce qui concerne les Nations Unies , y compris en nous envoyant des numéros de vos publications pertinentes . Nous joignons une brochure sur "Les Nations Unies et les organisations non gouvernementales", qui vous donner des informations sur les relations avec les ONG ."

En outre, les critères pour que les ONG s'associent au DPI incluent les éléments suivants :

- que l' ONG partage les idéaux de la Charte des Nations Unies ;
- fonctionner uniquement sur une base non lucrative ;
- avoir un intérêt démontré pour les questions des Nations Unies et une capacité avérée à atteindre des publics larges ou spécialisés, tels que les éducateurs, les représentants des médias , les décideurs et le monde des affaires ;

- avoir l'engagement et les moyens de mener des programmes d'information efficaces sur les activités de l'ONU en publiant des lettres d'information, des bulletins et des brochures, en organisant des conférences, des séminaires et des tables rondes ; et obtenir la coopération des médias .

Nous nous attendons à ce que vous partagiez ces informations avec vos collègues concernés, car nous ne sommes pas en mesure de répondre aux dizaines de demandes en double concernant la Watchtower Bible and Tract Society qui sont adressées à nos bureaux. Merci de l'intérêt que vous portez aux travaux de l'ONU .

Sincèrement,

C2.J

Paul Hoeffel Chef

Section des ONG Département de
l'information publique